

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE TERRE FRATERNITE

PARIS – HOTEL NATIONAL DES INVALIDES

24 JUIN 2024

PREAMBULE

L'assemblée générale ordinaire (AGO) de l'association Terre Fraternité s'est déroulée le 24 juin 2024 à l'Hôtel National des Invalides (auditorium du musée de l'Armée) devant une assistance composée du CA de Terre Fraternité, de 80 militaires ou civils représentant une soixantaine d'organismes et formations de « la famille » armée de Terre.

PRESENTATION DE SITUATION GLOBALE

Le GCA (2S) Margail ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence et en soulignant qu'en 2023 le soutien de l'armée de Terre n'a pas failli, ce qui est précieux dans les discussions avec les mécènes. Il rappelle que 2023 est une année particulière, marquée par les nombreux travaux visant au rapprochement avec l'ADO (travaux sur l'évolution des statuts, dossier dans l'attente de la réponse du Conseil d'Etat, réorganisation des équipes et des procédures) qui trouvera son aboutissement rapidement.

Terre Fraternité s'est déjà mise en ordre de bataille et a harmonisé ses procédures avec l'ADO (à titre d'exemple, toutes les dépenses de Terre Fraternité, même celles destinées au soutien direct de la CABAT, passent maintenant par la commission sociale de l'ADO).

Cette transition n'a pas toujours été facile pour les équipes, mais elle est transparente pour les donateurs et pour les personnes soutenues.

Le LCL (er) Spiteri prend la parole pour confirmer que les procédures sont en place et l'association future est prête à agir sans à-coup - les nouveaux statuts de l'ADO ont été publiés au Journal officiel.

Il rappelle qu'il est maintenant non seulement secrétaire général de Terre Fraternité mais aussi délégué général de l'ADO. Dans le même esprit, madame Ransan, comptable de Terre Fraternité agit également en tant qu'agent de liaison entre Terre Fraternité, l'ADO et la CABAT. Par ailleurs, les deux associations ont déjà travaillé sur le futur site internet, le futur logo et les futures adresses de messagerie. M. Rougé, trésorier de Terre Fraternité a pris contact avec les banques pour préparer la transition.

Il remercie enfin la CABAT pour les efforts faits dans la présentation des demandes de soutien, rappelant que les personnels de l'ADO n'ont pas encore une grande « culture blessés ».

Le GCA (2S) Margail souligne le travail de la commission sociale, car elle permet de mieux cerner les situations parfois de grande détresse dans lesquelles se trouvent certains de nos camarades, constate que le système des aides est bien bordé et que tous les cas sont étudiés avec précision et de manière individuelle.

RAPPORT MORAL

Le LCL (er) Spiteri présente le rapport moral de l'association, en commençant par le bilan des dons 2023 (Diapositive n°7), celui-ci accuse une baisse des rentrées par rapport à 2022, ce qui s'explique par le fait que les fonds destinés à l'action sociale sont depuis septembre orientés vers l'ADO. En parallèle apparaît une forte augmentation à l'ADO (sur le compte « TF ADO »). Au total, l'effet de vases communicants fonctionne, il n'y a pas de perte en ligne.

La répartition entre les origines des dons reste, elle, sensiblement la même, les régiments restant la source la plus importante du soutien.

Le bilan des aides versées accuse lui aussi logiquement une baisse, toutes ces aides émanant depuis septembre de l'ADO. Un focus sur la répartition des dons montre que le poste principal reste celui de la reconstruction par le sport, un gros quart allant à la réinsertion Oméga.

Une présentation des dons émanant de l'ADO en 2023 permet de constater que via l'harmonisation de leurs procédures les deux associations Terre Fraternité et ADO ont versé ensemble pratiquement **2 millions d'euros d'aides sociales en 2023**.

La répartition des deux millions d'euros d'aides versées est ensuite présentée (Diapositive n° 11).

En ce qui concerne le maintien de la visibilité et le contact avec mécènes et donateurs, l'équipe essaye de se rendre aussi souvent que possible dans les unités pour récupérer les dons et surtout pour remercier tous ceux qui se mobilisent.

Résolution 1 : approbation du rapport moral

Contre : 0 // Abstention : 0

→ Rapport moral approuvé

PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Les comptes présentés en séance par monsieur Rougé et dont le détail est disponible en séance et sur demande, ont été validés par le cabinet d'expertise comptable Guéry-Bollé. (Diapositive 17)

On constate donc une baisse des sommes détenues sur les comptes de Terre Fraternité, puisque l'argent destiné aux aides sociales est maintenant majoritairement transféré à l'ADO. Il reste toutefois des dépenses de fonctionnement, notamment les salaires, les charges sociales, les impôts sur le revenu, les frais d'expertise comptable, les courriers et cette année également les frais d'avocat (notamment pour payer les conseils dans la rédaction des nouveaux statuts).

Le détail (Diapositive 18) des différents placements et des cartes co-brandées est présenté, qui montre que les intérêts des placements couvrent largement les frais de fonctionnement.

Le GCA (2S) Margail félicite Monsieur Rougé pour son travail, pour la pertinence de ses placements. Cette bonne gestion permet à l'association de faire face à une éventuelle baisse des rentrées.

Vote sur l'approbation des comptes clos de l'exercice 2023 :

**Résolution 2 : approbation des comptes clos
de l'exercice 2023**

Contre : 0 // Abstention : 0

→ Comptes clos 2023 approuvés

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024

Le secrétaire général a ensuite présenté le budget prévisionnel pour 2024, s'élevant à 2 500 000 €, en augmentation par rapport à 2023.

Il s'agit du budget de la future association, qui est présenté aux participants de l'AG pour les associer à la politique future de « Terre Fraternité – ADO »

De nouveaux domaines seront couverts, étudiés en lien avec la CABAT, la CABSSA et l'Action Sociale des Armées en prenant par exemple mieux en charge les blessés hors service, ou en ouvrant la possibilité de venir en aide aux enfants de blessés et aux aidants.

Vote symbolique d'approbation du budget prévisionnel 2024 :

**Résolution 3 : approbation du budget
prévisionnel pour 2024**

Contre : 0 // Abstention : 0

→ Budget prévisionnel approuvé

POINTS DIVERS :

Le Comité d'Entraide Défense (pour mémoire : Terre Fraternité, ADO, FOSA, Entraide Marine ADOSM et Solidarité Défense) est opérationnel et trouve ses marques : réunions régulières, aides ciblées dans le domaine interarmées (financement des tenues des athlètes français pour les Invictus Games) recherche de nouveaux mécènes.

Le GCA (2S) Margail précise que la présidence de ce comité est tournante, et qu'il en prendra donc la tête pour un an à la fin du mois de juin 2024.

DEPART DU TRESORIER

Monsieur Rougé annonce qu'après 16 ans de travail bénévole en qualité de trésorier de Terre Fraternité, à bientôt 80 ans, il souhaite remettre sa charge.

Le GCA (2S) Margail souligne le dévouement et la qualité du travail de M. Rougé et de son épouse Jacqueline au cours de ces 16 ans, marqués par de nombreuses évolutions et une forte accélération du travail au sein de l'association. Il le félicite une nouvelle fois pour la pertinence de ses placements.

Résolution 4 : Acceptation du retrait de monsieur ROUGE de ses fonctions de trésorier de Terre Fraternité à compter du 24 juin 2024.

**Résolution 4 : acceptation du retrait du
trésorier**

Contre : 0 // Abstention : 0

→ Retrait du trésorier approuvé

Résolution 5 : L'assemblée générale donne quitus à monsieur ROUGE de sa gestion de trésorier de Terre Fraternité et le remercie chaleureusement pour son engagement.

Résolution 5 : quitus de gestion du trésorier

Contre : 0 // Abstention : 0

→ Quitus de gestion du trésorier approuvé

ACCUEIL D'UN NOUVEAU MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Jonchères, chargé de mission à Terre Fraternité depuis 9 ans, présente sa candidature pour succéder à Monsieur Rougé en qualité de trésorier de l'association. Il se présente aux participants de l'AG, ajoutant qu'il est en outre réserviste citoyen auprès du gouverneur militaire de Paris.

Résolution 6 : « Accueil de monsieur JONCHERES au sein du CA de Terre Fraternité en vue de prendre les fonctions de trésorier à compter du 24 juin prochain. »

**Résolution 6 : accueil d'un nouveau membre
au CA**

Contre : 0 // Abstention : 0

**→ Accueil d'un nouveau membre au CA
approuvé**

Le GCA (2S) Margail remercie tous les participants de leur venue, de leur écoute et de leurs votes.

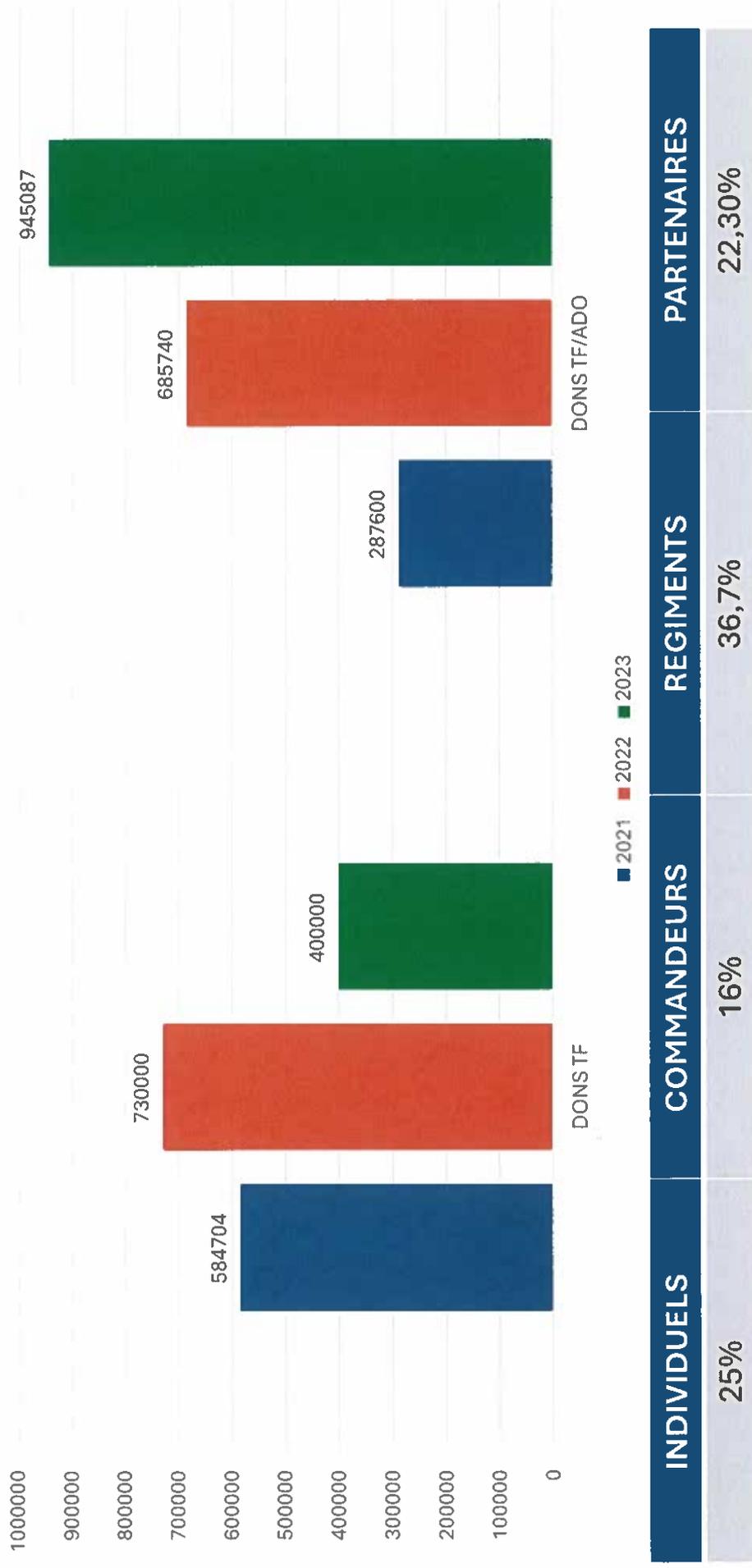
Le Président
GCA (2s) Eric MARGAIL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Margail', written in a cursive style.

Le Secrétaire général
Lcl (er) Jean-Charles SPITERI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Spiteri', written in a cursive style.

BILAN DES DONS 2023



AG du 24 juin 2024
Rapport moral 2023 - Activité sociale « TF ADO »

➤ **1 587 aides financières en 2023 (+ 18 %)**

Quatre axes d'effort :

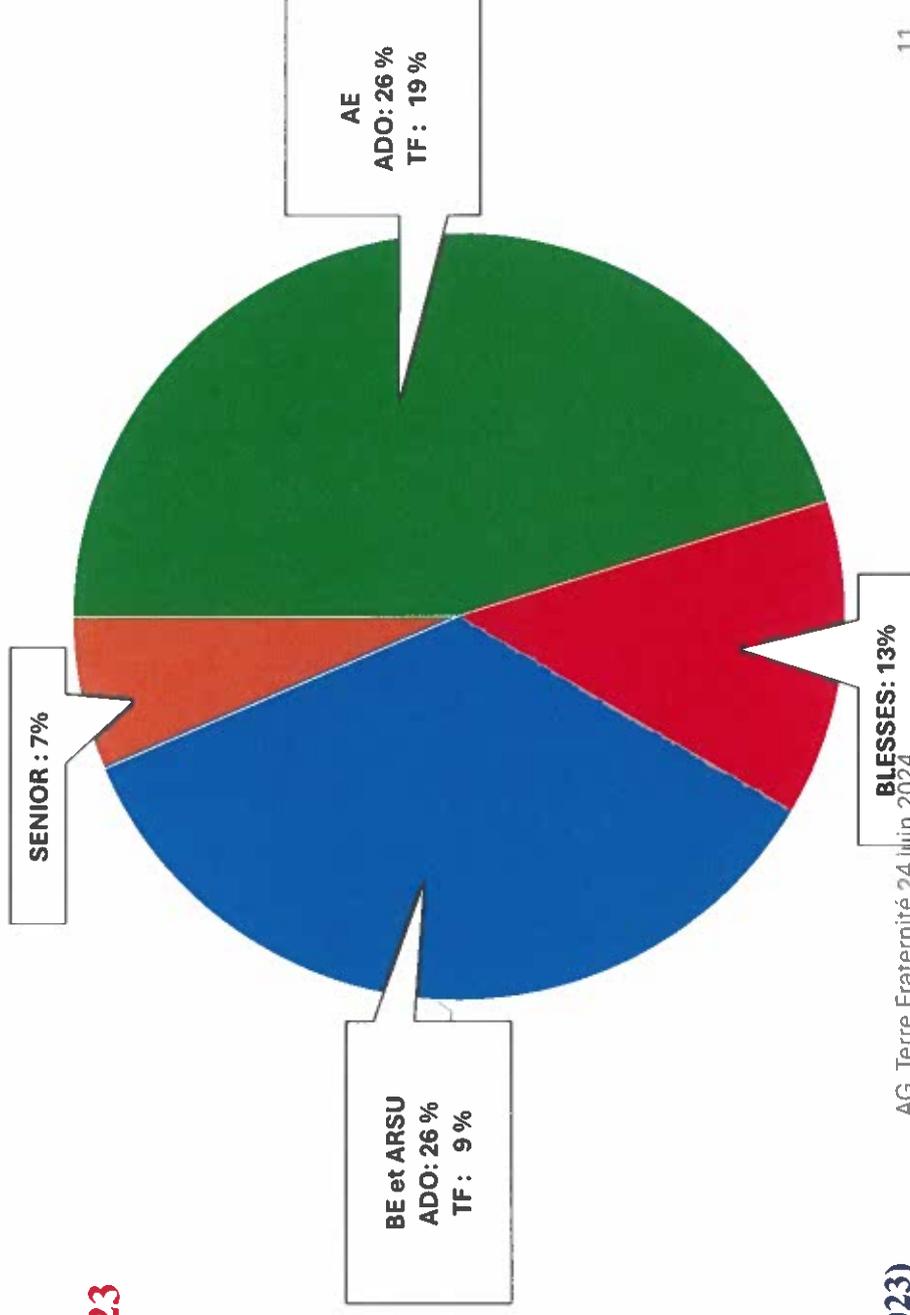
- **Blessés : 232**
- Familles endeuillées : 1183
- Personnes âgées : 113
- Familles en garnison : 59

Au profit de (hors CED) :

- communauté Terre : 91%
- services interarmées : 4%
- personnel civil des Armées : 5%

➤ **1 940 000 € (+ 17 %)**

- 205 Aides financières initiées via la CABAT (à compter de septembre 2023)



SITUATION FINANCIERE TF

AU 31/12/2023

COMPTES	REPARTITION	MONTANT
Comptes "courant" et numéraire	Numéraire	3151,17€
	Cpte courant CE	3398,21 €
	Cpte courant SG	104 35,02 €
108 479,84 €	Cpte Dons en ligne (SG)	646,61 €
Epargne "liquide"	Livret A - CE	1 120,80 €
	CSL ASSOCIATIS - CE	62,25 €
5 46,30	Livret B - SG	4 2280,94 €
Epargne court & moyen terme	CALI EUROPE (1)	175 006,26 €
	SURAVENIR (1)	1 201 921,74 €
	Parts sociales - CE (1)	688 500,00 €
	SOGECAP	495 000,00 €
2 560 426 €	SCPI	553 631,00 €
Epargne long terme	Compte courant SCPI	350,55 €
	ACTIF GENERAL	3 231 154,31 €

SITUATION EXTRAITE DU RAPPORT D'EXPERTISE COMPTABLE

Le cabinet d'expertise comptable Guéry-Bollé a validé la comptabilité de l'exercice 2023.

Assemblée générale de Terre Fraternité 24 juin 2024

- Exemples des intérêts perçus:

Type de placement	2022	2023
Parts sociales (CE)	10 327,00 €	18 933,00 €
SOGECAP (SG)	14 497,56 €	16 761,22 €
SCPI (SG)	4 005,91 €	23 185,27 €
CALI EUROPE	1 776,00 €	1 579,58 €
SURAVENIR	13 938,00 €	46 374,76 €
Cartes cobrandées (SG)	20 775,35 €	24 611,35 €